



n° 404 - 29 AOÛT 2018

> À la une

L'expert-comptable, créateur de confiance, acteur de la performance

En cette fin d'été 2018, le CSOEC a souhaité rendre compte de son travail de ces derniers mois qui devrait se matérialiser au cours du second semestre par des actions et des textes engageants pour la profession, sur des sujets phare tels que la loi Pacte, le prélèvement à la source et le numérique.

- Lire la lettre de Charles-René Tandé
- Découvrir les propositions du CSOEC, pour la profession, dans le cadre de la préparation du projet de loi Pacte



Financement



Dispositif « Crédit 50 K€ » : arrivée d'un septième partenaire bancaire (Crédit Agricole) !

Aidez vos clients à bénéficier de financements bancaires avec le dispositif **CRÉDIT50K€**



Le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et la Fédération nationale du Crédit Agricole ont signé aujourd'hui, mercredi 29 août 2018, une convention de partenariat afin que le réseau du Crédit Agricole puisse intégrer le dispositif « **Crédit 50 K€** ».

EN SAVOIR PLUS

Pour aller plus loin

- Accéder directement à Conseil Sup' Network, la plateforme ordinaire des solutions connectées



Fiscal



Baisse du taux de l'impôt sur les sociétés : l'administration fiscale apporte ses commentaires

Conformément à la loi de finances pour 2018, le taux normal de l'IS est abaissé progressivement pour atteindre 25% pour les exercices ouverts à compter de 2022.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Prélèvement à la source de l'IR : l'année blanche est commentée !

Le PAS s'accompagne d'un crédit d'impôt modernisation du recouvrement compensant l'impôt sur les revenus non exceptionnels de 2018.

[EN SAVOIR PLUS](#)



Social



Fin des DUCS à l'automne



Les employeurs ne déclarant toujours pas en DSN, ne pourront plus transmettre de DUCS Urssaf à partir de l'exigibilité de novembre 2018 (période d'octobre 2018). La fin des DUCS concerne également les organismes de retraite complémentaire et de prévoyance.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Nouvelles règles d'indemnisation des trajets dans le bâtiment



Le bâtiment se dote de 2 nouvelles conventions collectives nationales applicables aux ouvriers (plus ou moins 10 salariés). Elles modifient notamment les règles d'attribution des indemnités de trajet. Désormais, l'indemnité de trajet est due pour compenser l'amplitude de temps que représente le trajet avant et après la journée de travail.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Extension et élargissement de l'ANI relatif à la prévoyance des cadres



En parallèle de l'accord national interprofessionnel (ANI) fusionnant les régimes de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO, les partenaires sociaux ont conclu un accord sur la prévoyance des cadres. Cet accord maintient l'obligation pour les employeurs de cotiser pour la prévoyance des cadres, au taux de 1,50 % (dans la limite du plafond de la sécurité sociale) affectée en priorité à une couverture décès.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Comptabilité



Publication d'une réponse de la commission commune de doctrine comptable



La Commission commune de doctrine comptable de la CNCC et du CSOEC a examiné les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires d'une société de vente de croisières en catamaran et précise que les prestations vendues par la société sont à comptabiliser en produits au fur et à mesure de la réalisation effective des prestations.

[EN SAVOIR PLUS](#)

Droit des sociétés



Dispense d'établissement du rapport de gestion : toutes les petites entreprises concernées !

Toutes les sociétés commerciales, et non plus uniquement les EURL ou SASU, qualifiées de petites entreprises sont dispensées d'établir un rapport de gestion.

Au programme

Initiez-vous au secteur agricole



Le Conseil supérieur propose une formation pour présenter les spécificités comptables et fiscales d'un dossier agricole.
Plus que quelques places...

[S'INSCRIRE](#)

Plus que quelques jours pour vous inscrire à la formation Bilan Carbone®



Devenez le copilote de la gestion des émissions des gaz à effet de serre avec votre client, en suivant la formation Bilan Carbone® de quatre jours qu'organise le Club développement durable.

Habilité Bilan Carbone®, vous pourrez accompagner vos clients dans la réduction des coûts des matières premières, l'identification des postes les plus significatifs en consommation et en nuisances, et ainsi lui permettre d'assurer la pérennité de son entreprise.

Cela concerne aussi bien les clients soumis à obligation que ceux qui ne le sont pas : de nouvelles missions s'offrent à vous ! De plus, en tant qu'adhérent du Club DD bénéficiez d'un tarif préférentiel ultra compétitif (plus de 50 % d'économie) ! Alors, n'hésitez plus, soyez avec nous, les 27 et 28 septembre et les 7 et 8 novembre 2018 au Conseil supérieur !

[S'INSCRIRE](#)

- **Vous n'êtes pas encore membre du Club DD ? Rejoignez-nous !**

Bibliovigie



Etude Sage : l'expertise comptable 2.0

Principaux enseignements

- plus de la moitié des experts-comptables (56 %) affirment que leur chiffre d'affaires a augmenté au cours des 12 derniers mois. Seulement 12 % ont enregistré une baisse
- 67 % ont fait du cloud un outil stratégique, et 53 % ont adopté une solution de gestion basée sur le cloud pour leur cabinet
- 40 % des experts-comptables se disent moins confiants quant aux perspectives pour leur cabinet. A l'inverse, 28 % sont confiants dans les perspectives d'avenir
- la majorité estime que la profession est plus compétitive et 67 % considèrent que la concurrence est un problème.

EN SAVOIR PLUS

Agenda

2 octobre 2018



Journée annuelle de la prévention

Le CSOEC, la CNCC, et la CRCC de Versailles organisent la journée annuelle de la prévention le 2 octobre 2018 de 8h30 à 17h00 au Palais des Congrès de Versailles. Au programme, 4 tables rondes avec de nombreux intervenants pour débattre et s'informer sur la prévention et le traitement des difficultés des entreprises.

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

10 au 12 octobre 2018

**73^e CONGRÈS
DE L'ORDRE
DES EXPERTS-
COMPTABLES**

73^e Congrès

Consultez la sélection d'ouvrages et de séminaires qui vous permettront d'approfondir les sujets traités lors des conférences de la profession... A ne manquer sous aucun prétexte !

EN SAVOIR PLUS

2 octobre 2018

**Journée annuelle
des CIP territoriaux**



La journée annuelle des CIP territoriaux à Bordeaux

Le CIP national organise pour la 10^e année consécutive, la journée annuelle des CIP territoriaux. Les principaux acteurs des CIP territoriaux, les professionnels du traitement des difficultés des entreprises, seront rassemblés à cette occasion pour faire le point sur les actions menées en matière de prévention et échanger sur les bonnes pratiques et les perspectives à venir en faveur des entreprises en difficulté.

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux



Les sites de l'Ordre

FISCAL - SOCIAL
BIBLIORDRE - BOUTIQUE



Pour vous désabonner, [cliquez ici](#)